



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين  
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

**PROCES VERBAL**

**N° 10 du 17 Novembre 2015**

L'an Deux Mille Quinze et le Dix Sept du mois de Novembre, s'est tenue la réunion du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés sous la présidence de Monsieur FOUFA Hamid et en présence de madame YOUYOU Ghania Nabila représentante de Monsieur le Ministre chargé des Finances.

**Ordre du jour :**

- Evaluation de la 1<sup>ère</sup> journée de Formation.
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014/2015
- Divers.

**Etaient présents :**

Mr FOUFA Hamid	Président
Mr BOUCHIBANE Hocine	Trésorier
Mr HAMIDI Azzeddine	Membre
Mr. BOUKERBOUA Ahcène	Membre
Mr BLILET Abdelhafid	Membre
Mr AHMED MESSAOUD Mohamed	Membre
Mr DJENIDI Abdelkader	Membre
Mr BOUNDJAD Abdelouahab	Membre
Mme. YOUYOU Nabila Ghania	Représentante de Monsieur le Ministre chargé des Finances.

**Etaient absent :**

Mr DEGLA Lazhar

Secrétaire Générale, Absence excusée

Après vérification des motifs d'absences et des procurations transmises, le président constate que le quorum est atteint et que le Conseil National peut valablement délibérer ; La séance fut déclarée ouverte par le Président à 10 h 30.

L'Ordre du Jour étant approuvé, un débat a été engagé pour chacun des points prévus.

Les résolutions suivantes ont été prises :

➤ **Résolution N°01 : Evaluation de la Formation**

Le Conseil prend acte du très bon déroulement de l'action de formation entreprise. Cette formation doit sa réussite notamment grâce au dévouement des organisateurs, formateur et structure d'accueil (université, hôtel,...etc.)

En ce qui concerne les professionnels qui se sont inscrits et dont la présence n'a pu être constatée lors des journées de formation des E-mails de sensibilisations leur ont été envoyés à l'effet de les inciter à montrer plus d'intérêt à ces journées car les programmes fixés sont importants pour tous professionnels et les formateurs retenus sont de qualité.

Le conseil décide la poursuite du programme arrêté.

➤ **Résolution N°02 : Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Le conseil fixe la date de l'Assemblée Générale Ordinaire au Samedi 05 Décembre 2015 et mande le Président à l'effet de demander au conseil national de la comptabilité l'autorisation de prorogation de délai.

Suite aux prospections de différentes salles de conférence pouvant accueillir le nombre élevé de participants à l'assemblée générale ordinaire du Conseil, le conseil retient l'Hôtel El Riadh - Sidi Fredj - Alger a été retenu.

La contrepartie des participants est fixée à 5000 DA .

L'idée de faire précéder l'assemblée générale ordinaire d'un séminaire ou d'une communication relative à la loi de Finance 2016 est approuvée par les membres du bureau afin de captiver un maximum de professionnels.

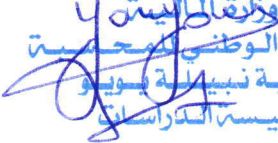
➤ **Résolution N°03 : Divers**

- Le conseil national après débat et en raison de la faible participation des professionnels, décide revoir à la baisse le montant de la contribution des professionnels inscrits aux journées de formations « 2500 DA».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée à 13 h 00.

  
Président du Conseil National  
FOUFA Hamid



  
المجلس الوطني المحاسبة  
غنية نبييلية بويو  
رئيسة الكراسيا